

Lons-le-Saunier, le 14 avril 2023

18 AVR. 2023

Courrier transmis pour :

ATTRIBUTION INFORMATION
↓ ↓

Monsieur Philippe PROST
Président de la Communauté de Communes
Terre d'Émeraude
4 Chemin du Quart
39270 ORGELET

Nos réf. : MB/CG/2

Objet : Elaboration PLUi Pays des Lacs

Monsieur le Président,

Nous accusons réception du dossier de consultation sur l'élaboration du PLUi Pays des lacs. Le document met en avant l'objectif de maintenir les centralités commerciales stratégiques à travers le règlement du PLUi avec notamment le linéaire commercial prévu sur la commune de Clairvaux-les-Lacs.

Ce document permet également d'équilibrer le développement économique du territoire en renforçant la hiérarchisation et la structuration des zones d'activités économique locales (En béria, Patornay, Bonlieu, Doucier et Pont-de-Poitte). Les besoins fonciers ont été estimé sur la base de la répartition établie à l'échelle du SCoT du Pays Lédonien, garant d'un équilibre du développement et d'une complémentarité à plus grande échelle et également sur la base d'une concertation avec les entreprises locales.

Il serait néanmoins intéressant de mettre en évidence les résultats de cette concertation dans le document. Les 4 OAP à vocation d'activités économiques situées en zone 1AU prennent en compte des principes d'aménagements qui reprennent les objectifs du PADD : intégrer les zones d'activité dans le milieu existant, favoriser les stationnements végétalisés et perméables, privilégier un éclairage respectueux de la trame Noire. De par ses dispositions réglementaires (mise en place d'un coefficient de biotope, compensation des impacts résiduels du projet) la zone de Patornay, située au sein d'un corridor écologique structurant, limite les impacts de son développement.

Au regard de ces éléments, la CCI du Jura émet un avis favorable sur le projet d'élaboration du PLUi Pays des Lacs.

Nous vous en souhaitons bonne réception et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Conseiller Appui aux territoires et Emploi

Maxime BACHETTI

